

## La Cour suprême de l'Ontario interdit un avortement

TORONTO (CP et AFP) — Au lendemain de la décision rendue par la Cour suprême des États-Unis limitant le droit à l'avortement, la Cour suprême de l'Ontario a fait droit, hier, à une requête pour interdire un avortement.

Le tribunal ontarien a accordé l'injonction demandée par un jeune homme de 24 ans de Whitby (Ontario) contre l'avortement que veut obtenir son ex-compagne, âgée de 22 ans, enceinte de 14 semaines.

L'avocate du requérant, Me Angela Costigan, affirme que cette décision est importante parce qu'elle

accorde la protection au fœtus, ce qui pourrait être une façon d'alimenter une discussion sur les droits du bébé non encore né, d'après la Charte canadienne des droits.

La jeune femme enceinte a déjà eu deux avortements, mais ces cas n'ont rien à voir avec la cause entendue par le juge O'Driscoll qui interdit à cette jeune femme de se faire avorter dans toute clinique et tout hôpital ontariens.

Le Dr Henry Morgentaler, militant notoire du droit généralisé à l'avortement, a quant à lui minimisé la portée de l'arrêt de cour: « je crois

que c'est un incident isolé qui n'aura pas beaucoup d'impact, cela ne vaut que pour ce cas particulier ».

Le couple s'était rencontré en septembre 1988. En février 1989, les deux partenaires auraient été d'accord pour faire un enfant, selon l'affidavit rédigé par l'homme. En juin, le « père » se serait fait dire par son ex-compagne qu'elle projetait de se rendre à une clinique d'avortement.

« Cet enfant est un enfant désiré », dit le requérant dans son affidavit; il prétend aussi que lui et l'enfant subiront un dommage irréparable si l'avortement est autorisé.

Le juge O'Driscoll n'a pas motivé sa décision. Me Costigan affirme que cette décision ne contrevient pas à la décision rendue en 1988 par la Cour suprême du Canada, invalidant la loi sur l'avortement. L'an dernier, lors d'un vote libre, les Communes canadiennes n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur aucune des six propositions avancées comme élément de solution par le premier ministre Mulroney. Le Canada reste donc officiellement sans Loi sur l'avortement.

Dans sa décision écrite toutefois, le juge O'Driscoll n'a pas statué hier

sur les droits du fœtus, estimant qu'il n'avait pas à le faire dans le cadre d'une requête pour injonction.

La question de l'avortement ou d'interruption volontaire de grossesse (IVG) revient périodiquement, dans l'actualité canadienne comme à l'étranger. Ainsi, hier à Vancouver, 50 personnes ont manifesté devant la seule clinique d'avortement de cette ville.

d'Autre part à Winnipeg, lundi, un juge de la Cour provinciale a choisi de ne pas enclencher un procès dans l'immédiat contre 43 personnes accusées d'avoir troublé la paix lors

d'une manifestation contre la clinique qu'a ouvert le Dr Morgentaler dans la capitale manitobaine. Les accusations contre les 43 prévenus ne sont pas retirées mais seulement suspendues et pourraient toujours être réactivées, a confié l'avocat de la Couronne, Bruce Miller.

À l'étranger, entretemps, les réactions sont nombreuses face à la décision qu'a fait connaître lundi la Cour suprême des États-Unis et qui vient restreindre la portée de la « légalisation de l'avortement » acquise depuis 1973 par les Américains.

Voir page 10: La Cour

## Les Coopérants Le Fonds retire son offre

Jean Chartier

LE FONDS de solidarité de la FTQ retire son offre d'achat des actions de la Financière Entraide-Coopérants. Le Fonds s'incline donc devant l'offre déposée hier par le Groupe Coopérants, et entend plutôt la négociation d'une autre forme de participation dans une institution des Coopérants.

En effet, une réunion s'est tenue tout l'après-midi hier en présence de quatre dirigeants du Fonds et du Groupe Coopérants. Le président du Fonds de solidarité, M. Claude Blanchet, a indiqué que plusieurs hypothèses ont été élaborées lors de cette rencontre mais il se refuse à les mentionner pour le moment.

Aucune rencontre ultérieure n'a été fixée, mais les deux parties ont convenu de travailler, chacune de leur côté, à l'élaboration d'une formule de participation à un niveau ou l'autre dans Les Coopérants. M. Blanchet estime que l'offre de \$ 2,25 déposée la semaine dernière représentait une prime de 32 % sur le prix moyen du marché des 50 jours précédant l'offre. Celui-ci s'établissait à \$ 1,70.

La nouvelle offre déposée lundi par le Groupe Coopérants ajoute une surprime de 22 % à l'offre du Fonds de solidarité. Le prix de l'action de la Financière Entraide-Coopérants est ainsi passé de \$ 1,70 à \$ 2,75 en quelques jours.

La Caisse de dépôt et de placement du Québec a pour sa part fait savoir, par son attaché de presse, qu'elle n'entend pas vendre sa participation de 13,5 % dans la Financière Entraide-Coopérants à la suite de l'offre du Groupe Coopérants. Interrogée quant à savoir si le montant offert était jugé insuffisant, Mme Suzanne Brochu a refusé de répondre. La Caisse de dépôt a comme politique de fournir le moins de renseignements possible sur toute affaire courante.

Le président du Fonds de solidarité dispose de \$ 60 millions recueillis dans les REER en décembre, janvier et février. Il s'agit de trouver de nouveaux véhicules financiers pour

Voir page 10: Le Fonds



Une foule d'environ 100,000 personnes s'est rassemblée hier soir sur l'avenue Mc Gill College pour écouter le guitariste Pat Metheny (en mortaise), dans un spectacle qui a fracassé les records d'assistance du festival

## QUAND METHENY SÉDUIT 100,000 spectateurs à 100,000 watts

Paul Cauchon

100,000 PERSONNES et 100,000 watts de puissance. Chiffre parfait pour une soirée parfaite. Entre les grattes-ciels bordant l'avenue Mc Gill College, le long de la place Ville-Marie se profilait au loin, Pat Metheny et son groupe se sont produits hier devant 100,000 spectateurs et spectatrices qui l'ont écouté dans un calme impressionnant.

Pat Metheny a été égal à lui-même, ni meilleur ni moins bon que dans une petite salle. Mais l'événement, ici, va bien au-delà de la musique. Hier on n'avait plus aucune explication à proposer pour expliquer une telle participation. Et pendant ce temps le co-directeur du Festival de Jazz, André Ménard, fredonnait les accords de guitare, euphorique et le sourire aux lèvres.

La scène, de 47 pieds par 38, avait été installée dos à la rue Sainte-Catherine, et la foule s'éten-

dait le long de l'avenue Mc Gill College jusqu'à la rue Sherbrooke. Des spectateurs étaient même installés sur la pelouse de l'université McGill. Trois niveaux sonores différents relayaient le spectacle jusqu'au boulevard Maisonneuve, et six écrans géants permettaient au public d'admirer un peu mieux Metheny en action, qui demeurait peu visible à l'oeil nu.

Les agents de sécurité relevant de l'organisation du festival protégeaient toutes les entrées, la foule ayant accès au site par la rue de

Maisonneuve. On avait même encadré les bosquets de fleurs qui parsement habituellement le milieu de l'avenue, et on ne signale aucun incident.

Une soirée marquée par la communication sereine avec une musique aux climats variés. Le célèbre guitariste américain, qui a été de quasiment toutes les éditions du festival, jouait ses grands succès, se lançant occasionnellement dans des morceaux éclatés aux sonorités free, pour revenir en-

Voir page 10: Metheny

## Un Mig sans pilote s'écrase en Belgique

BRUXELLES (AFP) — Un Mig-23, un chasseur de fabrication soviétique, a parcouru, hier, plus de 500 km sans pilote à son bord, survolant tour à tour la RFA, les Pays-Bas et la Belgique avant de s'écraser et de tuer un jeune Belge.

Le pilote du MIG-23 qui s'est écrasé près de Courtrai, dans le sud de la Belgique, est soviétique et a dû s'éjecter de son appareil au-dessus du territoire polonais en raison d'une déficience technique, a annoncé hier soir l'agence TASS.

L'appareil, qui appartenait aux « forces du groupe du nord », effectuait des manoeuvres au-dessus de la Pologne, a précisé l'agence soviétique se référant au ministère de la Défense. Les « forces du groupe du nord » désignent les forces armées soviétiques stationnées en Pologne. Le pilote, a ajouté TASS, a abandonné le MIG-23 à une faible altitude et est vivant.

L'avion fou a terminé sa course pour s'écraser sur une maison des environs de Courtrai, dans le Sud de la Belgique. Dans les décombres de l'habitation, les sauveteurs ont retrouvé le corps d'un jeune homme de 19 ans, Wim Delaere, encore en pyjama.

Quelques kilomètres de plus et le Mig-23 survolait le territoire français où deux Mirage F1 mis en alerte sur la base de Cambrai avaient reçu l'ordre de l'abattre, indique-t-on de source militaire française.

Le pilote de l'avion fantôme s'était éjecté depuis longtemps. L'appareil était déjà vide et sans la verrière du cockpit quand il a été rejoint par deux F-15 américains. 20 minutes après avoir pénétré dans l'espace aé-

Voir page 10: Un Mig



La carcasse du Mig-23 soviétique qui s'est écrasé sur une maison de ferme en Belgique, tuant un jeune homme de 19 ans, hier, après avoir traversé l'Allemagne et la Hollande sans pilote.

## AUJOURD'HUI

### Solidarité entre au Parlement

Le général Jaruzelski et Lech Walesa inaugurent les deux chambres du Parlement polonais. Page 7

### Des demi-finales prometteuses

Steffi Graf fera face à Chris Evert et Martina Navratilova affrontera Catarina Lindqvist dans les demi-finales à Wimbledon. Page 20

### Atlanta..... 9 Expos..... 3

Kevin Gross s'est montré trop généreux en allouant 5 points en première manche. Page 20

## LECTURES — VACANCES

### SÉJOUR CHEZ MÈRE TERESA

Thérèse Beaudry 14,95\$

### MÉMOIRES D'UN HOMME LIBRE

Claude De Mestral 14,95\$

### LA MÉMOIRE DE MIRABEL

Jean-Paul Raymond et Gilles Boileau 14,95\$

### OUI OUI... UN AN EN FRANCE

Joffre Proulx 14,95\$

### LES COMBATS DE JEAN-CLAUDE MALÉPART

Jean-Claude Malépart 15,95\$

**Méridien**  
1980, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 520, Montréal (514) 932-9037

# Mitterrand salue la politique d'ouverture de Gorbatchev

d'après AFP et Reuter

PARIS (AFP) — Le président François Mitterrand a souhaité le succès de la perestroïka engagée par Mikhaïl Gorbatchev « si elle procure plus de libertés et de bien-être (...) si elle renforce une coopération pacifique entre l'URSS et le reste du monde ».

Lors d'un dîner d'État hier soir en l'honneur du numéro 1 soviétique qui effectue une visite officielle de trois jours en France, M. Mitterrand a appuyé une nouvelle fois l'idée d'une « maison commune européenne » chère à Mikhaïl Gorbatchev, mais il l'a assortie d'une série de conditions touchant à la liberté.

« Notre entreprise ne peut se concevoir que pour une communauté de peuples libres, de citoyens protégés contre l'arbitraire et l'intimidation, libres d'aller et de venir et de découvrir leurs cultures et leurs modes de vie respectifs », a-t-il dit.

Pour sa part, Gorbatchev a salué la Révolution française, dont le bicentenaire est fêté cette année, et en particulier la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dont, a-t-il dit, « nous sommes mieux à même de comprendre aujourd'hui la signification fondamentale ».

Une déclaration commune sur le Liban pourrait être publiée à l'issue de la visite, ont indiqué les porte-parole des deux présidents.

Dès la cérémonie d'arrivée à l'aéroport, les deux interlocuteurs ont exprimé leur volonté de mettre à profit cette rencontre — leur cinquième — pour amplifier et approfondir leur dialogue politique.

« Sachez que les Français vous accueillent avec joie, habitués par un grand espoir, et qu'ils retrouvent en cette circonstance la vieille amitié historique qui nous lie », a déclaré le chef de l'État en accueillant son invité, ajoutant à l'adresse du couple présidentiel soviétique, Mikhaïl et Raïssa Gorbatchev, « tous s'intéressent en France à vos personnes et à vos actions ».

« Nous parlerons de nous, nous parlerons de l'Europe », a dit encore M. Mitterrand, tandis que son invité exprimait son appréciation du dia-



Le président français, François Mitterrand, a accueilli hier le numéro 1 soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son épouse Raïssa pour leur visite de trois jours en France.

logue politique établi entre les deux pays et son souhait de le voir s'approfondir et s'amplifier. « Nous avons beaucoup à travailler ensemble », a-t-il ajouté.

Un déjeuner a réuni les deux couples à l'Élysée, suivi d'un long entretien — le premier d'une série de trois prévus durant cette visite et qui a porté notamment sur la situation intérieure en URSS, les rapports Est-Ouest, l'Europe, le désarmement et

les conflits régionaux, en particulier le Liban.

Les porte-parole des deux chefs d'État ont indiqué après ce premier tête-à-tête qu'une déclaration commune sur la crise libanaise pourrait être publiée à l'issue de la visite de M. Gorbatchev.

Un bref programme de télévision à haute définition — une technologie européenne que la France souhaite voir adoptée par l'URSS, plutôt que

celle d'un concurrent japonais — a ensuite été présenté à M. Gorbatchev dans le studio de l'Élysée. « Si nous pouvons coopérer dans ce domaine, a dit le chef de l'État soviétique, je m'en féliciterai. C'est très important pour l'édification de la maison commune européenne » — thème favori du numéro 1 soviétique, qui l'évoquera devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg jeudi. Habitué à des déferlements d'en-

thousiasme populaire lors de sa récente visite en RFA, M. Gorbatchev a dû ressentir un sentiment de frustration devant la centaine de badauds et de touristes qui se contentaient d'attendre en silence son passage entre sa résidence parisienne de l'hôtel Marigny et le Palais de l'Élysée.

À la Bastille, où il s'est rendu en compagnie de son épouse et des deux ministres des Affaires étrangères, Roland Dumas et Edouard Chevardnadze, plusieurs milliers de personnes l'attendaient, mais massées derrière des barrières métalliques. Resté une vingtaine de minutes sur cette place qui fut un haut lieu de la Révolution française, il a eu le plus grand mal à serrer quelques mains, en raison d'une énorme cohue entre les journalistes et les gardes du corps.

De leur côté les deux ministres avaient signé auparavant au quai d'Orsay quatre des 81 accords qui doivent être conclus durant la visite de M. Gorbatchev — résultat d'un travail minutieux témoignant d'une nouvelle qualité des rapports franco-soviétiques, a dit le chef de la diplomatie soviétique.

Par ailleurs, un cosmonaute français volera dans l'espace à bord d'un vaisseau spatial soviétique en 1992 aux termes d'un nouvel accord signé, mardi soir, entre la France et l'Union soviétique. Ce vol serait d'une durée de 12 jours à bord de la station spatiale soviétique Mir. Un accord franco-soviétique pour une mission d'exploration commune de la planète Mars en 1994 a également été annoncé.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Metheny

suite à de douces balades aériennes et fluites.

Communication sereine où rien n'était laissé au hasard, à l'image des méga-spectacles de cette fin des années 80 : organisation hyper-rodée, diffusion du spectacle sur les ondes d'une radio commerciale de Montréal, diffusion ultérieure sur la chaîne musicale Musique Plus, enregistrement multipiste pour la production éventuelle d'un disque, enregistrement vidéo par l'équipe de Metheny pour un éventuel clip, bref le jazz est ici balisé par l'industrie.

Mais on aurait tort de s'en plaindre. À l'évidence cette foule immense venait communier dans une grande fête païenne en s'amusant à faire voler en éclat les records. Après le spectacle gratuit d'Urban Sax il y a deux ans (50,000 personnes), après celui de Johnny Clegg l'année dernière (60,000 personnes), le spectacle gratuit de cette 10e édition démontre, encore une fois, la capacité du Festival de Jazz de Montréal de rassembler des foules effrénées, capacité que peut lui envier bon nombre de politiciens.

Pourtant, on garde l'impression d'avoir atteint un sommet impossible à dépasser, car le gigantisme de l'événement est un peu fou. La foule à l'arrière ne voyait plus rien, n'entendait plus rien, et les claustrophobes étaient fortement invités à fuir l'endroit. Les Montréalais ont beau aimer fêter et vouloir descendre dans la rue en toute gratuité, on voit mal comment on pourrait aller plus loin dans cette voie. À moins que les organisateurs ne veuillent s'emparer du Mont-Royal !

### ◆ Un Mig

rien ouest-allemand. C'est à 09h44 locales que le MiG-23 a franchi le rideau de fer à hauteur de Dannenberg près de Hambourg, déclenchant immédiatement le système d'alarme de l'Alliance atlantique.

Les chasseurs de l'Otan ont alors intercepté l'avion fou, qu'ils ont escorté tout au long d'un vol de 550 km dans l'espace aérien ouest-allemand, néerlandais et belge.

« Ordre avait été donné de l'abattre » s'il avait fait mine de piquer sur une grande agglomération belge, précise-t-on au ministère de la Défense à Bruxelles.

« Imaginez ce qui aurait pu arriver si l'avion était tombé en plein Coutrai, ou s'était écrasé quelques km plus loin sur la zone industrielle de Lille », a déclaré sur les lieux de l'accident M. Louis Tobback, ministre belge de l'Intérieur.

Une panne d'essence a apparemment mis fin au vagabondage de l'appareil : « C'est l'hypothèse la plus plausible », affirme-t-on au ministère belge de la Défense. L'avion, cap à l'ouest, n'a en effet pas cessé de perdre de l'altitude, passant de 12,000 mètres en RFA à 2,500 au-dessus de la Belgique.

L'encroisement d'un pilote automatique pourrait expliquer que l'avion ait poursuivi sa course si longtemps. Cependant, selon un porte-parole du haut commandement allié en Europe (SHAPE) à Mons (sud de la Belgique), le MiG-23 n'est pas a priori doté d'un tel système, d'après des données en possession de l'Otan.

Mais même sans ce système, « il est tout à fait concevable qu'un appareil puisse voler sans personne à bord si son pilote l'a auparavant bien stabilisé, a indiqué pour sa part un pilote instructeur français.

Cette affaire a au moins un précédent. Le 1er juin 1984, la chasse française avait ainsi dû abattre un de ses Mirage 5F de la base de Colmar, dans l'est de la France, qui avait parcouru 150 km sans pilote.

### ◆ La Cour

Ainsi, le quotidien du Vatican (*Osservatore Romano*) a accueilli hier avec réserve cette décision de la Cour Suprême américaine de rendre difficile le recours à l'avortement. « Si la décision de la Cour Suprême des États-Unis tend dans un certain sens à limiter l'avortement », elle ne s'attaque pas au fond du problème, c'est-à-dire au droit à la vie de tout être humain conçu et pas encore né », écrit le quotidien du Saint-Siège. Ce droit est « inviolable et intangible », selon le quotidien qui souligne que « la vie humaine doit être totalement respectée et protégée dès le moment de la conception.

Hier encore, la décision de la Cour suprême américaine faisait les gros titres de la presse en Italie, où un vif débat oppose depuis plusieurs mois partisans et adversaires de l'interdiction de grossesse. L'ensemble des associations italiennes pour ou contre l'avortement ont estimé que « la décision de la Cour suprême ne pourra pas ne pas avoir de répercussions en Italie », où la loi régissant l'avortement est contestée pour son imprécision. Roberto Formigoni, député européen et l'un des leaders du mouvement catholique Communione et liberazione, a ainsi estimé qu'il s'agissait d'une décision « exemplaire ». En revanche, pour Luigi Laratta, président de l'Association pour l'éducation démographique, cette décision « va changer le climat et en Italie même les femmes seront encore plus seules ».

Aux Pays-Bas, toutefois, cette décision d'une cour américaine n'a pas suscité de réaction officielle, le ministre de la Santé estimant qu'il s'agit d'une question purement intérieure américaine et qu'il n'est pas de son ressort de juger. Le quotidien Trouw (conservateur) estime que la

décision de la Cour suprême « n'est pas une surprise », compte tenu de « la composition conservatrice » de l'institution. La Cour américaine « n'a pas abrogé la loi, elle lui a « ôté de sa puissance », écrit le quotidien.

À Paris, Mme Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme et député socialiste, a exprimé sa consternation et son indignation « après la décision de la Cour Suprême, qui représente, selon elle, « une régression en matière de libertés individuelles ».

Mme Roudy, qui avait participé le 9 avril dernier à Washington à une manifestation en faveur du droit à l'avortement, estime que « l'influence des mouvements intégristes devient de plus en plus préoccupante ». « Il convient de rester vigilant pour que de telles idées obscurantistes ne viennent menacer par contagion ce qui est en Europe un droit reconnu », ajoute-t-elle.

### ◆ Embardée

res du matin », a-t-il déclaré à la Presse Canadienne.

La police n'a pas encore décidé si elle portera des accusations contre M. Valcourt. Une enquête est en cours. Selon le sergent Pelletier, il est peu probable que Valcourt soit accusé de délit de fuite. « Cela n'a pris que six ou sept secondes entre l'avertissement de la police et l'accident de M. Valcourt », expliquait-il. D'autre part, le sergent Pelletier a indiqué que les autorités policières n'avaient pas effectué de vérification sur le taux d'alcool dans le sang de M. Valcourt.

Le premier ministre Brian Mulroney a refusé hier de commenter les informations policières selon lesquelles le ministre Valcourt conduisait sa motocyclette de façon dangereuse au moment où il a eu son accident.

« Il n'y a que son état de santé qui m'intéresse dans le moment, a affirmé M. Mulroney. On verra plus les autres choses en temps opportun ».

Lorsqu'il a été retrouvé par les policiers, le ministre Valcourt a été transporté à l'Hôtel Dieu d'Edmonton où l'on a décidé que son état nécessitait des traitements spécialisés. C'est pourquoi on l'a transféré par avion-ambulance à l'hôpital Enfant-Jésus de Québec, spécialisé dans la chirurgie faciale. Il y est arrivé à 6h30 et a immédiatement été pris en charge par le Dr Francoeur.

Son épouse, ses deux enfants, de même que des employés de son cabinet étaient avec lui à l'hôpital hier. Le premier ministre Mulroney a indiqué qu'il pourrait décider de s'occuper personnellement des responsabilités ministérielles détenues par M. Valcourt pendant sa convalescence. Mais il pourrait aussi décider de confier provisoirement à un autre ministre le portefeuille des Consommateurs et des Sociétés.

M. Mulroney a précisé avoir contacté hier matin le chirurgien qui soigne M. Valcourt à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec. Il s'est dit

soulagé par le fait que son état semble moins grave qu'il ne l'avait cru au départ.

Le premier ministre a rendu un hommage dithyrambique à son ministre néo-brunswickois âgé de 37 ans. « Il est l'un des jeunes politiciens les plus impressionnants qu'il m'ait été donné de rencontrer », a-t-il affirmé.

### ◆ Le Fonds

ces fonds. Or, la Financière a des prêts dans quelque 30,000 entreprises québécoises et cette réalité répond tout à fait à la vocation que cherche le Fonds de solidarité dans une compagnie.

Des discussions avaient été entreprises avec MM. Pichette et Arcand de la Financière, mais les conseillers juridiques du Fonds ont avisé celui-ci que les règlements de la Bourse de Montréal empêchaient d'entamer des discussions avec les dirigeants du Groupe Coopérants pour une offre aux actionnaires minoritaires de la Financière. C'est ce qui explique le retrait actuel.

Le Fonds étudie également des investissements dans une trentaine d'entreprises en ce moment. Plusieurs dossiers restent en suspens. On s'attend d'ailleurs à ce qu'une vingtaine d'investissements s'ajoutent d'ici la fin de l'année à la soixantaine de placements déjà faits dans des PME. Le Fonds de solidarité a investi en tout \$ 80 millions dans des entreprises québécoises ainsi que \$ 100 millions dans des obligations et instruments monétaires.

Un règlement du Fonds stipule qu'il ne peut investir plus de 10 % de ses avoirs dans une seule compagnie. En l'occurrence, le Fonds peut d'ores et déjà investir \$ 24 millions dans une seule compagnie (l'offre pour la Financière ne représentait que \$ 19 millions).

Le président du Groupe Coopérants, M. Pierre Shooner, a mentionné lundi qu'une émission de 20 ou 25 % des actions du Groupe Coopérants est envisagée. Il s'agirait d'une émission de l'ordre de \$ 45 à \$ 50 millions. Le Fonds de solidarité a donc les reins assez solides pour acheter la moitié de cette participation éventuelle dans le holding de la Financière.

Il est possible également que le Fonds attende la fin de l'offre du Groupe Coopérants et qu'une participation minoritaire dans la Financière Entraide-Coopérants lui soit ensuite offerte par le Groupe Coopérants. Une telle participation lui donnerait des assises régionales plus tangibles. Il semble que plusieurs hypothèses soient à l'étude.

Le Fonds de solidarité a maintenant la taille d'un important fonds de pension et il compte 83,000 membres. Ses contributions ont augmenté de 50 % au début de 1989 et il a remplacé le RFA comme abri fiscal de nombreux contribuables québécois. M. Blanchet mentionne que le Fonds a déclaré des bénéfices à chaque exercice financier depuis sa création.

## AFFAIRES SOCIALES

### Carnet de santé pour cancéreux

LA SOCIÉTÉ canadienne du cancer a publié à l'intention des malades un carnet de santé personnel intitulé *La première étape*. Ce carnet de 28 pages, offert en format de poche, est la première publication conçue et rédigée en consultation avec les malades eux-mêmes ainsi qu'avec une équipe multidisciplinaire de spécialistes canadiens renommés du cancer. Tirant ses informations des domaines de l'oncologie, des soins palliatifs, du travail social, de la psychologie et des soins infirmiers, le carnet traite de toutes les facettes des besoins individuels, ce qui permet au malade de jouer un rôle actif dans son propre traitement et les soins qu'il reçoit. Par exemple, les malades peuvent mieux organiser leur rendez-vous et retenir plus facilement les noms de leurs médecins. La confusion étant toujours plus facile lorsqu'un malade doit voir plusieurs professionnels de la santé, ce répertoire est utile. Le tableau consacré aux médicaments aide également le malade à garder en mémoire les traitements médicamenteux qu'il reçoit et à comprendre la raison pour laquelle chaque médicament leur est administré. Du fait que les malades peuvent prendre jusqu'à 15 médicaments différents en même temps, des tableaux permettent de simplifier la prise de médicaments. On peut obtenir gratuitement le carnet *La première étape* auprès des bureaux locaux de la Société du cancer ainsi que dans certains cabinets de médecins.

### Pour que le rêve devienne réalité

LE « Champion Poker Run » s'associe à la Fondation canadienne « Un monde de rêve » pour le rallye de bateaux qui se déroulera les 26 et 27 août entre Montréal et Québec. Les participants canadiens et américains défieront le Saint-Laurent dans des embarcations de grand prix. Il y aura un spectacle dans les ports de Montréal et de Québec. Une partie des bénéfices provenant de la vente des billets de la soirée de gala et des articles promotionnels offerts aux cinq relais ira à la Fondation canadienne *Un monde de rêve*, permettant ainsi à des enfants malades de réaliser leurs propres rêves.

### Le 20e téléthon de la Fête du travail

1989 marque le 35e anniversaire de fondation de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. C'est donc une organisation mature et dans la force de l'âge qui nous présentera son 20e téléthon de la Fête du travail diffusé à travers la province les 3 et 4 septembre prochain sur les ondes de Radio-Québec. Pour la première fois de son histoire, la production et la diffusion des 22 heures du téléthon se feront entièrement au Québec. Également pour la première fois cette année, l'Association a mis sur pied des comités de financement visant ainsi à impliquer davantage les gens d'affaires. Le chanteur Michel Louvain préside de nouveau la campagne cette année et, pour la sixième année consécutive, sera l'hôte du téléthon de la Fête du travail. En plus de recueillir des fonds pour la recherche, l'argent recueilli sert à l'information et à combler les besoins de la clientèle ainsi qu'au dépistage des maladies neuromusculaires. On en compte maintenant plus d'une quarantaine.

### Rivière-des-Prairies: déjà 20 ans

L'HÔPITAL Rivière-des-Prairies célébrera cet automne les 20 ans de son nom. Jusqu'en 1969, l'établissement était connu sous le nom de Mont-Piovan. Adoptant le nom du quartier où il est installé depuis de nombreuses années, l'hôpital a, au cours de deux dernières décennies, modifié graduellement sa vocation. Devenu un centre de recherche en santé mentale pour enfants et adolescents, l'établissement est maintenant engagé dans un processus qui vise à transformer l'attitude de la société et à orienter la médecine et ses divers praticiens vers des objectifs nouveaux face à ceux qui présentent des troubles mentaux.

## Dernier plaidoyer de Juneau pour une chaîne d'informations à R.-C.

HULL (PC) — En novembre 1987, le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, disait regretter l'incapacité de la Société d'État à mettre sur pied un service continu d'information de langue française, le pendant du *Worldnews* approuvé par le CRTC, à cause de contraintes financières et de l'étroitesse du marché.

Hier, au cours de sa dernière comparution devant l'organisme de réglementation à titre de président puisqu'il termine son mandat dans quelques mois, M. Juneau, est venu expliquer « plusieurs bonnes raisons de lancer une chaîne d'information en français au pays ».

Le président de Radio-Canada a d'abord fait un rappel des faits pour bien situer la démarche et expliquer sa nouvelle attitude. À l'automne 1986, lorsque la Société a fait la demande pour la chaîne anglophone, elle s'était penchée sur la possibilité de présenter une demande semblable du côté français.

« Malheureusement, a précisé M. Juneau, au moment où il a fallu déposer la demande de permis, nous n'avions pas trouvé de solution, dans le cadre d'un service spécialisé autofinancé, pour offrir en français un équivalent à *Worldnews* ».

Le CRTC avait alors fait part de son inquiétude devant l'incapacité de Radio-Canada d'assurer un service français afin « d'éviter un glissement progressif de l'auditoire francophone vers les services de langue anglaise » et exigeait de la Société une étude de faisabilité pour un éventuel service continu en français.

Devant un tollé dans l'opinion publique francophone au pays et de la part de certains députés aux Communes, l'ex-ministre des Communications, Flora MacDonald, intervint publiquement, le 29 janvier et incita Radio-Canada à préparer un projet de chaîne d'information de langue française.

Plus tard, devant le Comité per-

manent des Communications, Mme McDonald parlait de l'obligation qui devait être faite à Radio-Canada « d'offrir un service comparable en français qui répondrait mieux aux besoins de la collectivité francophone ». La ministre allait jusqu'à dire que si la Société d'État ne se conformait pas à cette volonté politique elle en subirait les conséquences.

Devant ces réactions, Radio-Canada a alors cherché et trouvé une solution: offrir aux Canadiens une double service à prix unique. Ce qui équivaut à dire que les abonnés du câble anglophone paieraient 42 cents à compter du premier septembre prochain, date de départ pour la Chaîne *NewsWorld*, dont 10 cents pour la chaîne française qui devrait commencer à fonctionner une année plus tard.

« La réalité démographique et économique, a précisé M. Juneau hier, n'a pas changé depuis notre pre-

mière demande de 1987: une chaîne française d'information continue, purement autonome, entièrement autofinancée, demeure impensable à cause des réalités du marché (...) ce qui est concevable, cependant, c'est un service national d'information continue dans les deux langues, qui doit s'auto-financer ».

Radio-Canada a pensé à jumeler avec TV-5 ou avec le canal parlementaire ou à greffer un service français à *NewsWorld*. Ces options ont été rejetées et c'est l'hypothèse d'un service autonome de 18 à 12 heures par jour (contre 24 sur 24 pour *Worldnews*) qui a été retenue.

Pour financer le tout, il y avait bien sûr le recours vite repoussé à la subvention gouvernementale « pour palier aux faiblesses du marché francophone ». L'autofinancement pur étant impensable parce qu'il supposait un tarif mensuel minimum de 90 cents, Radio-Canada a opté pour l'inter-financement.

« En somme, a souligné le Vice-président à la planification de la Société, John Shewbridge, nous proposons qu'un seul tarif soit facturé pour les deux services, tout en laissant les câblodistributeurs libres d'offrir l'un, l'autre ou les deux pour le même prix ».

Cette formule, toutefois, ne fait pas l'unanimité dans l'industrie et parmi les intéressés. Le gouvernement du Québec rejette l'idée et suggère à Radio-Canada de s'associer à TV-5, créé lors du Sommet de la Francophonie de Québec en 1987; les câblodistributeurs ne sont pas heureux d'être forcés à rendre disponible partout au Canada les deux produits sur deux chaînes et, à en juger par les questions du président intermédiaire du CRTC, Bud Sherman, hier, cette histoire d'interfinancement où la majorité anglophone au pays devra payer pour un service offert à la minorité francophone, nécessitera une sérieuse réflexion.

### 5 juillet

par la PC et l'AP

- 1988: les Expos de Montréal annoncent la nomination de David Dombrowski au poste de vice-président en charge du personnel des joueurs en remplacement de Bill Stoneman.
- 1979: la Sûreté du Québec annonce la formation d'une escouade féminine contre le viol; l'Iran nationalise toutes les grandes industries.
- 1977: l'armée pakistanaise renverse le premier ministre Zulfiqar Ali Bhutto et prend le pouvoir sans effusion de sang.
- 1975: les îles du Cap-Vert deviennent indépendantes après 500 ans d'administration portugaise.
- 1973: le gouvernement du Rwanda est renversé par un putsch.
- 1970: un DC-8 d'Air Canada faisant la liaison Montréal-Los Angeles s'écrase après une tentative d'atterrissage à l'aéroport international de Toronto, avec 109 personnes à bord.
- 1969: Tom Mboya, commissaire au plan du Kenya et héritier présomptif du président Jomo Kenyatta, est assassiné à Nairobi.
- 1965: l'Assemblée nationale adopte, en première lecture, le projet de loi créant la « Ville de Laval », sur l'île Jésus.
- 1960: l'armée de l'ex-Congo belge se mutine.
- 1948: le service national de santé entre en fonction en Grande-Bretagne.
- 1946: le dollar canadien est placé au même niveau que le dollar américain; le bikini fait son apparition.
- 1945: élections en Grande-Bretagne: Attlee (travailliste) remplace Churchill (conservateur) à la tête du gouvernement.
- 1943: la bataille de Koursk marque le début d'une offensive allemande sur le front russe.
- 1940: le gouvernement de Vichy rompt les relations avec la Grande-Bretagne.
- 1937: le jour le plus chaud en Saskatchewan: 45 degrés celsius.
- 1932: Salazar est élu premier ministre du Portugal et établit un régime fasciste.
- 1924: ouverture des 8e Jeux olympiques à Paris.
- 1916: fondation du journal satirique français *Le Canard Enchaîné*.
- 1885: l'île-du-Prince-Édouard se dote de sa propre compagnie de téléphone; comparaison de Louis Riel à Regina.
- 1865: fondation de l'Armée du Salut, par le général William Booth.
- 1854: épidémie de choléra à Saint-Jean.
- 1830: prise d'Alger par les Français.
- 1814: les armées canadiennes et britanniques sont battues par les Américains à Chippewa, sur le versant ouest de la rivière Niagara pendant la guerre de 1812.
- 1811: le Venezuela déclare son indépendance.
- 1796: les Anglais occupent l'île d'Elbe.
- 1764: Yvan VI est assassiné après avoir vécu 22 ans en prison.
- 1706: décès de Saint-Jean du gouverneur Robineau de Villebon.
- 1556: le roi de France Henri II reprend la guerre contre les Habsbourg en Italie.
- 1100: après un siège de cinq semaines les Croisés prennent la ville de Jérusalem.
- Ils sont nés un 5 juillet: l'imprésario américain Phineas Taylor Barnum (1810-1891); Cecil Rhodes, colonisateur britannique de l'Afrique du Sud (1853-1902); l'écrivain et cinéaste français Jean Cocteau (1889-1963); le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine (1944).

# SPORTS



John McEnroe a pris, lundi, la mesure de l'Australien John Fitzgerald pour parvenir aux quarts de finale. Son adversaire, aujourd'hui, sera Mats Wilander qu'il affrontera pour une 13e fois depuis 1982. Les deux joueurs se partagent le nombre de victoires.

## McEnroe-Wilander, un quart de finale explosif

LONDRES (AFP) — Sur les huit joueurs qui participent aujourd'hui aux quarts de finale du tournoi de Wimbledon, trois ont déjà connu la joie de remporter le titre suprême sur gazon : le Suédois Stefan Edberg, vainqueur l'an dernier, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, double champion en 1985 et 1986, et l'Américain John McEnroe, trois fois lauréat en 1981, 1983 et 1984.

Il faut remonter à 1974 pour avoir trois anciens champions en quarts de finale : l'Australien John Newcombe, le Tchèque Slovaque Jan Koděš et l'Américain Stan Smith. Mais aucun de ces joueurs ne devait gagner le titre, la victoire revenant cette année-là à un jeune Américain qui allait marquer la décennie : Jimmy Connors.

Des quatre quarts de finale de l'édition 1989, celui qui opposera McEnroe au Suédois Mats Wilander sera le plus attendu. Les deux joueurs se font face à face pour la treizième fois depuis 1982. Ils se partagent le nombre de victoires. Mais Wilander a non seulement enlevé la seule partie jouée sur herbe (en 1983, en demi-finale de l'Open d'Australie) mais il a gagné les deux derniers matches il y a deux ans.

McEnroe qui, à 30 ans, veut triompher une quatrième fois à Wimbledon avant de tirer sa révérence, a retrouvé une bonne partie de son tennis offensif. Ses enchaînements service-volée et ses retours ont parfaitement fonctionné. Son seul problème est de pouvoir maintenir en permanence son niveau de jeu pendant toute une partie. Les menaces de mort dont il a fait l'objet ces derniers jours ne l'ont pas visiblement affecté.

Wilander a produit également une très bonne impression. Méconnaiss-

sable depuis le début de l'année, il a retrouvé sa motivation. Il jouera pour la troisième année les quarts de finale dans le seul tournoi du Grand Chelem absent de son palmarès. Avec son sens tactique très aigu et une relance précise, il est capable d'un exploit devant un joueur qui a toujours convenu à son jeu.

Le vainqueur de ce match devrait en principe rencontrer le tenant du titre, Edberg, en demi-finale. Le Suédois qui n'a jamais été vraiment en danger dans le tournoi, doit vaincre l'Américain Tim Mayotte, « tombeur » de l'Américain Michael Chang, champion de Roland-Garros. Mais si Edberg a gagné les quatre derniers matches, Mayotte a remporté le seul joué sur herbe en 1986...

Dans le haut du tableau, le Tchèque Slovaque Ivan Lendl, toujours à la recherche du seul titre majeur qui lui manque, devrait franchir le prochain obstacle représenté par l'Américain Dan Goldie, un joueur qu'il a toujours battu en trois matches. Mais sur le rapide gazon de Wimbledon, Lendl n'a jamais été à son aise, atteignant néanmoins déjà deux fois la finale. Dans l'édition 1989, il a encore souvent été à la peine tout en parvenant à s'en sortir à chaque fois grâce notamment à un grand service et une admirable détermination.

Becker est le joueur dont la tâche semble la plus aisée dans un match inédit. Son adversaire, l'Américain Paul Chamberlin, modeste 91e mondial, ne paraît pas avoir la « pointe » pour l'empêcher de poursuivre sa route vers les demi-finale, probablement contre Lendl. L'ancien double champion, qui est le seul à ne pas avoir perdu un set dans le tournoi, a été jusqu'à présent le plus impressionnant du lot.

## ATLANTA 9, MONTRÉAL 3

# Gross s'est montré trop généreux

Michel Lajeunesse de la Presse Canadienne

ATLANTA — C'était fête nationale aux États-Unis, hier, et le lanceur Kevin Gross s'est montré très généreux envers ses concitoyens américains quand les Braves ont battu les Expos 9-3 devant 27,245 spectateurs à Atlanta.

Gross (7-8), qui présente maintenant une ronflante moyenne de points mérités de 9,99, a d'abord donné cinq points dans une première manche interminable après un retard de près de 30 minutes à cause de la pluie.

Gross a donné quatre coups sûrs et

quatre buts sur balles au cours de cette demi-manche.

Il s'est ressaisi par la suite pour limiter les dégâts jusqu'en sixième manche quand il a été victime de deux autres points dans une poussée de trois des Braves.

En cinq manches et un tiers, Gross, qui avait accordé six points et sept coups sûrs aux Astros de Houston en cinq manches de travail à son dernier départ, a été victime de sept points quand il a donné huit coups sûrs et quatre buts sur balles.

Jeff Blauser a dirigé l'attaque des Braves avec deux doubles et deux simples, son premier match de quatre coups sûrs en carrière. Il a produit deux points en première manche et a marqué deux fois dans le match.

Cet élan de générosité de Gross a permis à Marty Clary de mériter la victoire, sa deuxième en autant de décisions cette année. En cinq manches de travail, il a donné trois points et sept coups sûrs. Il a connu un départ difficile, accordant deux points aux Expos dès la manche initiale, mais il s'est ressaisi par la suite pour espacer quatre simples dans les quatre manches suivantes.

En fin de première, il a participé à l'attaque avec un simple bon pour un point. Il obtenait ainsi un premier coup sûr en carrière et produisait un premier point.

Jim Acker a lancé au cours des trois manches suivantes et a fermé la porte aux Expos, n'accordant qu'un seul coup sûr et réussissant quatre retraits sur des prises.

Le gaucher Steve Frey a succédé à Gross au monticule et a été victime d'un point quand il a donné deux autres coups sûrs aux hommes de Ross Nixon avant de finalement mettre fin à la sixième manche.

Joe Hesketh a été victime du dernier point des Braves en fin de huitième. Après un retrait, il a donné un simple à Jeff Treadway, a commis une feinte illégale et a permis un autre simple d'un point à Lonnie Smith. Les Braves ont terminé la soirée avec une récolte de 14 coups sûrs.

Andres Galarraga a obtenu deux coups sûrs en quatre présences, a été retiré sur un dur coup en fêche dans la gauche, a marqué un point et en a produit un autre.

Le seul autre point encourageant pour les Expos, les Mets de New York ont perdu également et ils se

retrouvent toujours à deux parties des Expos et de la tête de la section Est.

Les Expos étaient bien nantis en joueurs de bon calibre dans leurs filiales, et ce à tous les niveaux. Mais à la suite des derniers échanges effectués par le directeur général David Dombrowski, les Indiens d'Indianapolis se retrouvaient à court de joueurs et c'est ainsi qu'hier, le jeune Marquis Grissom a été promu à la classe AAA avec les Indiens. Grissom, qui n'a que 22 ans, patrouillera le champ centre à Indianapolis aux côtés de Larry Walker et Darryl Motley. Troisième choix au repêchage des Expos en 1988, il présentait une moyenne de .302 avec les Expos de Jacksonville de la classe AA cette saison. L'an passé dans la classe A à Jamestown, il avait été choisi le meilleur joueur d'avenir de la Ligue New York-Penn. Il a donc progressé très rapidement chez les professionnels et il ne serait pas surprenant de le voir être rappelé par les Expos en septembre.

Ce soir dans le dernier match de la série, Dennis Martinez (8-1) sera opposé à Derek Lilliquist (5-4).

Expos	ab	p	cs	pp	Braves	ab	p	cs	pp
DMRnz cc	4	0	0	0	OMcDill cc	4	1	1	2
Foley 2b	4	0	2	0	Tredwy 2b	5	1	2	2
Galarr 1b	4	1	2	1	LSmith cg	5	1	2	1
Raines cg	1	1	1	0	Thomas oc	3	1	2	1
Aldrete cg	3	0	1	0	Acker l	1	0	0	0
Brooks cf	4	0	1	1	Beroo fs	1	0	0	0
Wallach 3b	4	0	1	0	Eichrn l	0	0	0	0
Santoven r	4	0	0	0	DMurphy cd	3	1	0	0
Owen cf	4	1	1	0	Evans 1b	4	1	0	0
KGross l	2	0	0	0	Blauser 3b	4	2	2	2
Frey l	0	0	0	0	Benedict r	3	0	1	0
ONCliffon fs	1	0	0	0	Clary l	2	0	1	1
McGiffan l	0	0	0	0	Russell 3b	2	1	1	0
Hesketh l	0	0	0	0					
WJhnsn fs	1	0	0	0					
Totaux	36	3	9	2	Totaux	37	9	14	9
Montréal					200	010	000	—3	
Atlanta					500	003	01x	—9	

E—Blauser, DJ—Atlanta 1, LSB—Montréal 6, Atlanta 9, 2B—LSmith, Blauser 2, OMcDowell.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Montréal						
KGross P,7-8	5	1	3	7	7	4
Frey	2	3	2	1	1	0
McGiffan	1	2	0	0	0	1
Hesketh	1	2	1	1	0	0
Atlanta						
Clary G,2-0	5	7	3	2	0	2
Acker	3	1	0	0	0	4
Eichhorn	1	1	0	0	0	0

FI — Hesketh, BP — Benedict. D — 2.56. A — 27.245.

## Coupe du Québec-Esso Dernière confrontation

d'après la Presse Canadienne

PLUS de 430 nageurs participeront à la dernière tranche de la Coupe du Québec-Esso qui se déroulera à la Piscine olympique les 7, 8 et 9 juillet. En plus de servir de préparation aux Championnats canadiens qui auront lieu à Calgary début août, cette rencontre permettra aux entraîneurs de l'équipe des Jeux du Canada d'évaluer les athlètes qui représenteront le Québec à Saskatoon du 20 au 25 août.

Comme c'est la coutume, beaucoup d'athlètes des États-Unis, de l'Ontario et de d'autres provinces canadiennes profiteront des installations de la Piscine olympique pour améliorer leurs temps. Selon la directrice de la rencontre, Mme Lise Goulet, au-delà de 200 athlètes de l'extérieur du Québec seront au rendez-vous. Toutes les épreuves olympiques seront au programme. Les préliminaires auront lieu en matinée alors que les finales débiteront à 18 heures les vendredi, samedi et dimanche. L'entrée est libre.

Du côté québécois, les clubs se feront la lutte pour l'obtention de la plus grande part de la bourse de \$ 8,000 qui est mise à l'enjeu grâce à la Compagnie Esso.



Des adieux réussis pour Chris Evert qui a triomphé de l'Italienne Laura Golarsa en trois sets pour se qualifier pour les demi-finales.

## À WIMBLEDON

# Graf, Evert, Navratilova et Lindqvist en demi-finales

LONDRES (AFP) — Chris Evert a fait chavirer de bonheur les 8,000 spectateurs du court numéro un en se qualifiant hier pour les demi-finales du tournoi de Wimbledon qu'elle joue à 34 ans probablement pour la dernière fois de sa carrière.

Menée 0-3 puis 2-5 dans la troisième manche décisive par l'étonnante Italienne Laura Golarsa (21 ans, 87e mondiale), l'Américaine est parvenue à renverser la situation pour gagner 7-5. Une situation qui,

quelques minutes plus tôt, paraissait désespérée tant Golarsa, très droite au filet, semblait devoir remporter cette partie qu'elle avait prise à son compte à partir du deuxième set face à une joueuse soudainement lente et imprécise dans la relance.

Golarsa a servi à 5-3 pour le gain du match. Elle a même été à deux points de la victoire. Or Evert a, comme par miracle, retrouvé la bonne longueur de ses balles et toute l'efficacité de ses passing-shots. Elle

a écarté le danger et aligné les points pour gagner en 1 heure et 49 minutes. Devant une foule enthousiaste.

Trois fois lauréate en 1974, 1976 et 1981, Evert s'est ainsi qualifiée pour la 17e fois pour les demi-finales en 18 participations.

La championne américaine trouvera demain sur sa route la tenante du titre, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf (no 1). Un match presque sans espoir pour Evert. Mais quel que soit le résultat, elle sait qu'après sa performance contre Golarsa, elle a réussi ses adieux à Wimbledon.

Graf a pris sa revanche sur l'Espagnole Arantxa Sanchez (no 7) qui l'avait détrônée trois semaines plus tôt en finale des Internationaux de France.

Mais si Graf a gagné en deux sets (7-5, 6-1), elle a beaucoup plus souffert que prévu. Commettant trop d'erreurs directes, souvent par excès de précipitation, l'Allemande a cédé trois fois son service dans la première manche. La petite Espagnole (17 ans), courant sur toutes les balles avec une admirable générosité, a même servi pour le gain du premier set à 5-4.

Devant le danger, Graf a alors sorti le grand jeu. Elle a accéléré la cadence, plaçant des coups droits d'une extrême puissance qui ont débordé son adversaire. L'Allemande a aligné les jeux contre une joueuse émue physiquement pour gagner ensuite sans trop de problème.

Pour sa part, l'Américaine Martina Navratilova (no 2), qui cherche à 32 ans à gagner un neuvième titre à Wimbledon, s'est aisément qualifiée pour sa troisième demi-finale à Wimbledon. Elle n'a laissé que trois jeux à sa compatriote Gretchen Magers (42e mondiale).

Navratilova rencontrera en demi-finales la Suédoise Catarina Lindqvist, 25e mondiale, qui a battu en deux manches (7-5, 7-5) la Sud-Africaine Rosalyn Fairbank (37e). Lindqvist, demi-finaliste en Australie en 1987, est la première Suédoise à aller aussi loin dans le tournoi anglais.

Déception enfin dans le camp canadien avec la défaite de Jill Hetherington en double féminin. La joueuse de Peterborough, Ont., et l'Américaine Patty Fenwick ont été battues au troisième tour par Nicole Provis, d'Australie, et Elna Reinach, d'Afrique du Sud, 7-5, 4-6, 6-3.

« C'est une défaite difficile à encaisser », a dit Hetherington en s'échappant une larme.

## BASEBALL

Ligue nationale	New York, Darling (6-5) à Houston, Knepper (3-9), 20 h 35	New York, Hawkins (9-8), 19 h 30
Pittsburgh 4, L. Angeles 2	Los Angeles, Hershiser (9-7) à St. Louis, Terry (6-7), 20 h 35 <td>Milwaukee, Navarro (1-0) à Boston, Boddicker (5-7), 19 h 35 </td>	Milwaukee, Navarro (1-0) à Boston, Boddicker (5-7), 19 h 35
Phil'pie 2, Cincinnati 1		Chicago, Reuss (7-4) à Cleveland, Swindell (10-2), 19 h 35
Montréal 3, Atlanta 0		Baltimore, Milacke (4-8) à Toronto, Key (7-7), 19 h 35
New York 3, Houston 1		Kansas City, Leibbrandt (5-8) à Oakland, Welch (9-4), 22 h 05
Hier		Minnesota, Anderson (9-5) à Seattle, Swift (4-2), 22 h 05
Chicago 5, San Diego 1		Texas, Hough (5-8) en Californie, Finley (9-6), 22 h 35
Houston 10, New York 3		
Pittsburgh 5, S.Francisco 3		
St. Louis 2, L. Angeles 1		
Cincinnati 2, Phil'pie 1		
Atlanta 9, Montréal 3		
Aujourd'hui		
Cincinnati, Mahler (8-8) à Philadelphie, McWilliams (2-8), 19 h 35		
San Francisco, Wilson (0-1) à Pittsburgh, Walk (7-4), 19 h 35		
Montréal, Martinez (8-1) à Atlanta, Lilliquist (5-4), 19 h 40		
San Diego, Rasmussen (3-5) à Chicago, Sanders (7-6), 20 h 05		
Detroit, Palmer (0-3) à		

LIGUE NATIONALE				Les frappeurs			
Section Est				Match d'hier non inclus			
	g	p	moy. diff.	pb	cs	pp	cc
MONTRÉAL	46	37	.554	82	16	7	0
NEW YORK	42	37	.532	291	79	35	5
CHICAGO	43	38	.531	134	35	22	2
ST. LOUIS	40	38	.513	217	50	21	3
PITTSBURGH	35	43	.449	283	71	49	13
PHILADELPHIE	29	50	.367	108	26	11	1
Section Ouest				Bats volés: Nixon 25; Raines 18; Hudler 10; Martinez 9; Galarraga 7; Brooks 5; Garcia 4; Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Owen, Santovena 2, Aldrete 1.			
SAN FRANCISCO	48	34	.585	176	49	15	3
HOUSTON	47	36	.566	169	59	18	0
CINCINNATI	43	39	.524	234	55	24	4
SAN DIEGO	40	43	.482	41	9	3	0
LOS ANGELES	39	43	.476	253	74	42	2
ATLANTA	34	48	.415	136	36	11	2
LIGUE AMÉRICAINE				Bats volés: Nixon 25; Raines 18; Hudler 10; Martinez 9; Galarraga 7; Brooks 5; Garcia 4; Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Owen, Santovena 2, Aldrete 1.			
Section Est				Les lanceurs			
BALTIMORE	46	34	.575	Burke	g-p	mi	pp
NEW YORK	40	41	.494	5-1	47	13	32
MILWAUKEE	40	43	.482	Frey	2-0	15	2
BOSTON	38	41	.481	Gardner	0-1	5	2
CLEVELAND	38	43	.469	Gross	7-7	114	58
TORONTO	38	44	.463	Hesketh	4-2	24	21
DETROIT	31	49	.395	Langston	5-2	82	15
Section Ouest				Nixon			
OAKLAND	50	32	.610	1-3	44	18	3
CALIFORNIE	47	32	.595	McGiffan	8-1	125	36
KANSAS CITY	44	36	.550	5	4	4	2
TEXAS	44	36	.550	Perez	4-9	98	45
MINNESOTA	41	40	.506	B.Smith	8-3	113	27
SEATTLE	37	43	.463	12	12	12	12
CHICAGO	32	52	.381	16	16	16	16

## Blessé, Garcia ratera plusieurs matches

### Rex Hudler prendra la relève au deuxième coussin

Michel Lajeunesse de la Presse Canadienne

ATLANTA — Damaso Garcia s'est blessé au dos en glissant au deuxième coussin lors de la deuxième manche du match de lundi soir à Atlanta.

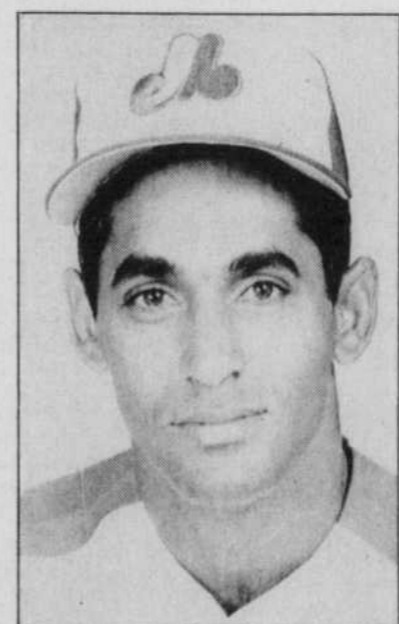
Il a posé le bras gauche par terre en tentant d'éviter un double retrait et il s'est étiré un muscle dans le haut du dos. Après quelques manches, la douleur était trop intense et il a cédé sa place à Rex Hudler au deuxième but.

Hudler devrait se retrouver au deuxième beaucoup plus souvent au cours des prochains jours parce que Garcia pourrait en effet manquer quelques matches.

Lui qui s'était déchiré des ligaments dans le genou gauche en 1986 et qui avait manqué la saison 1987 au complet, semble être passablement fragile. Depuis le début de l'année, il s'est blessé à un pied, à un talon et maintenant le voilà à l'écart du jeu pour une période indéterminée.

« Pour l'instant, nous ne savons pas combien de temps il lui faudra pour récupérer, a dit le gérant Buck Rodgers. Il ne le sait pas lui non plus, même le soigneur Ron McLain ne le sait pas ».

C'est certain que Garcia ne pourra pas jouer au cours des prochains jours. Il ne sera peut-être pas disponible pour la série contre les Astros à Houston au cours de la fin de semaine. Après cela, les Expos profiteront de quelques jours de congé à l'occasion de la pause du match des étoiles et cela devrait lui donner suffisamment de temps pour récupérer.



Damaso Garcia

« Je ne crois pas qu'il faut que nous songions à placer son nom sur la liste des blessés pour l'instant, a dit Rodgers. Une chose est certaine, c'est qu'il ne peut s'élever au bâton pour l'instant ».

On peut se demander si Garcia est devenu trop fragile pour jouer dans les ligues majeures et si sa vieille blessure au genou le hante toujours.

Rodgers n'en croit rien et il entrevoit toujours de grandes choses dans le cas du joueur de deuxième but originaire de Moca en République dominicaine.

« Quand nous lui avons donné sa chance au camp d'entraînement,